

FORUM DE SENSIBILISATION AUX COMPORTEMENTS ADDICTIFS

EXXONMOBIL



Avenue Kennedy, BP 52
Notre-Dame-de-Gravenchon
76330 Port-Jérôme-sur-Seine

NORMANDIE

2020

➤ Mots clés : dialogue social, sensibilisation, addictions, sécurité et santé au travail



L'ENTREPRISE

La plateforme d'ExxonMobil à Gravenchon est une des plus grandes raffineries françaises. Il s'agit d'un site pétrochimique de taille européenne et d'une usine de fabrication de lubrifiants.



LE CONTEXTE

Un groupe de 15 salariés volontaires motivés, ESPER (Ecoute - Substance - Prévention - Echange - Risque), soutenu par la Direction, existe depuis plus de 15 ans au sein de l'entreprise normande. Il œuvre dans le domaine de la sensibilisation aux comportements addictifs de toutes natures, avec pour mission l'écoute, le respect de l'autre et l'information, démarches qui permettent à chacun de faire des choix éclairés sur son mode de vie.



IDÉE ET OBJECTIFS

2000 intervenants d'entreprises extérieures (maintenance, sûreté, cafeterias...) sont présents en permanence sur le site qui est classé SEVESO. Le 23 novembre 2017, une journée d'information et de sensibilisation aux addictions a été organisée à l'intention de leurs dirigeants et responsables SHE par le groupe ESPER. Il avait pour objectif de partager l'expérience acquise par la société sur ce sujet délicat et de tenter de trouver des solutions concrètes à la question complexe qu'est la sensibilisation aux addictions, sujet souvent peu abordé dans le milieu professionnel.



MISE EN OEUVRE

Cette journée (une première en France) a nécessité plusieurs mois de préparation et avait donc pour but d'aider les dirigeants et responsables SHE à mieux prendre en compte le risque addictif de manière proactive et donc d'accroître leur niveau de sécurité en interne et en externe.

- Un de médecins du travail de l'entreprise, lui-même membre d'ESPER, a rappelé les missions et les actions de ce groupe de volontaires : l'écoute, le respect de l'autre et l'information. Les employés volontaires de ce groupe sensibilisent sans juger. Chaque année, ils conduisent différents types d'actions ciblées, comme par exemple des campagnes d'affichage sur certains risques addictifs, la participation au « moi sans tabac », des consultations en tabacologie ou encore la distribution d'outils de prévention individuelle. Toutes ces actions ont pour but d'augmenter le niveau de connaissance de chacun sur le risque addictif et de ce fait d'aider à le réduire.

- Un membre de l'ANPAA, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addiction, spécialiste en addictologie, a ensuite expliqué quelles sont les substances addictives, leurs effets sur le comportement, mais aussi les risques de perte de compétences professionnelles liées à leur utilisation. Il a rappelé l'obligation légale pour un entrepreneur de prendre en compte les risques et les conséquences liés la consommation de substances psychoactives en milieu professionnel.

- Pour illustrer concrètement le sujet, l'association « En 'Psythéâtre », composée d'un avocat spécialisé en droit du travail et de deux comédiens, a mis en scène un procès fictif. Celui-ci avait pour but de mettre en exergue l'obligation d'un entrepreneur ou de son représentant par délégation à évaluer la capacité de chacun de ses employés à travailler en sécurité. Une série de questions pratiques est venue compléter la session.

- L'après-midi, l'assemblée, composée d'une centaine de représentants des entreprises intervenantes et de collaborateurs de la société, s'est répartie en petits groupes pour échanger et partager leurs expériences et tenter de répondre à des problématiques difficiles dans le domaine des addictions comme l'identification, la détection, la prévention, l'écoute et enfin l'aide à l'autre.



RÉSULTATS

La centaine de participants particulièrement attentifs a pu repartir dans son entreprise avec une vision éclairée de ses obligations en tant que dirigeant et des conseils pratiques à appliquer.



BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

Les participants ont aussi pu repartir avec l'idée qu'un réseau pouvait être mis en place entre les entreprises sur ce sujet.



Maitre Arbouch fait un debriefing du procès fictif pour expliquer les rôles et responsabilités pénales de tous les intervenants



GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous

ODD 8 : Promouvoir un travail décent pour tous

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des Objectifs